

■ **Légeret Tapis Décoration, Jean Dupraz & François Matthey-Doret succ.**, à Vevey, société en nom collectif (FOSC du 25.10.1991, p. 4585). L'associé François Matthey-Doret s'étant retiré, la société est dissoute et radiée. L'associé Jean Dupraz continue les affaires sous la raison individuelle Légeret Tapis Décoration, Jean Dupraz, succ, conformément à l'art. 579 CO. Journal no 7657 du 12.08.2003 (01137376 / CH-550.0.176.855-5)